

Directives pour les championnats Suisse Multiple M, F & U20, 2020

L'essentiel

- **Cocher à la Chambre d'appel: 60 minutes avant l'épreuve; sans cocher, pas de départ.**
- **Date: 2 & 3 février 2019, Halle „End der Welt“ à Macolin avec les catégories MAN & WOM et U20M & U20W**

1.0 Qualifikation

Il y en a maximale 14 places pour MAN & WOM dont max 6 places pour U20M & 6 pour U20W. La qualification base sur les résultats „multiples“ (outdoor) en 2019 ou bien 2018, si blessé en 2019. S'il y en a plus que 14 inscriptions par hommes ou femmes l'entraîneur nationale et Swiss Athletics décident après le 21 janvier qui peut participer après l'inscription. La décision est communiqué sur la homepage de www.la-bern.ch dès le 24 janvier 2020.

1.1 Arrivée / places de parc

En TP à Macolin: Env. 12 -15 minutes à pied depuis la station supérieure du funiculaire. En voiture, il y a suffisamment de places de parc exclusivement payantes sur le terrain de l'école de sport. Depuis des places de parc il faut compter 5-7 minutes à pied. Veuillez svp respecter les directives du service d'ordre. Pour le transport des perches il est permis de se rendre à proximité de la halle, mais le parking se fait exclusivement dans les secteurs balisés.

1.2 Vestiaires

Les vestiaires se trouvent au sous sol de la halle End der Welt. Veuillez suivre aux indications sur les écrans.

1.3 Entrée

L'entrée dans la halle est libre.

1.4 Dossards à la chambre d'appel

La "Chambre d'appel" ainsi que les listes à cocher se trouvent au sous sol de la halle. Les dossards doivent être portés lisiblement et sans être pliés sur la poitrine – au saut en hauteur et à la perche ils peuvent être portés à choix sur la poitrine ou le dos.

1.5 Finances / Licence

Celui qui n'a pas payé la finance d'inscription jusqu'au retrait du dossard et qui ne peut pas présenter une quittance correspondante ou qui ne paye pas sur place, ne peut pas participer à la compétition. Sans licence valable pas de départ.

2. Info: Déroulement de la compétition

2.0 Règlements:

IAAF et RO 2020 et les fiches techniques 2020.

2.1 Appell:

Tous les concurrentes/es s'annoncent avant la première discipline le **plus tard 60 Minutes au "Chambre d'appel"** (sous sol de la halle) et font aussi l'appel sur les listes à disposition.

La remise du dossard ne remplace pas l'appel. Ne pas cocher implique la radiation de la participation.

Ouverture d'appel: Samedi dès 0930h et dimanche dès 0830h.

2.2 Se présenter pour la compétition:

Les participants/es se rassemblent personnellement 20 minutes avant le début de la première discipline au **"Callroom"** à l'entrée de la halle au sous sol, après échauffement pour la discipline. Pour les prochaines disciplines les participants se rassemblent 30 minutes avant le départ directement sur l'installation (perche = 60 minutes).

2.5 Echauffements

Les échauffements avant l'échauffement sur l'installation ne sont que permis sur les terrains annexes ou sous l'avant-toits en dehors. Attention: 2020 une partie de la halle est barré. Echauffement sur les installations selon IAAF/fiches techniques/RO.

2.6 Temps de préparation

60 secondes pour tous les disciplines techniques.

2.7 Utilisation de ses propres engins

Il est permis d'utiliser les engins personnels suivants: perches, poids.

Les poids doivent être présentés au plus tard 60 min avant le début du concours au contrôle des engins (local de matériel grillagé au milieu SS).

Marques d'élan: Elles sont mises à disposition par l'organisateur.

2.8 Séjour dans la zone de compétition

Accompagnants, entraîneurs ou autres fonctionnaires de société n'ont pas le droit d'accompagner les participants dans la zone de compétition. Le non-respect de cette directive peut impliquer la disqualification des concurrents correspondants.

2.9 Quitter l'installation de compétition

Après le concours les participant quittent l'installation ensembles.

2.10 Directives sur la tenue

Les concurrents doivent prendre le départ dans la tenue officielle de leur club resp. dans une tenue autorisée par Swiss Athletics selon le règlement sur la pub. Si une société ne possède pas de tenue officiel de club ou si celle-ci a été rendue inutilisable par des influences, il est permis de porter une tenue neutre sans inscriptions. La cérémonie protocolaire est partie du concours.

2.11 Publicité sur la tenue

Les participants n'ont pas le droit de porter sur eux d'autres publicités (ou inscriptions) dans le secteur intérieure, si ce n'est pas autorisé du sponsor de la société ou du sponsor individuel. Il leur est également interdit de faire toute autre forme de pub à l'intérieure ou sur les installations de compétition.

2.12 Appareils électronique sur le terrain de compétition

L'utilisation des appareils électroniques est interdite dans la zone de compétition. Les appareils peuvent à la rigueur être déposés contre quittance dans un sac à la chambre d'appel (IAAF/IWR, 144).

2.13 Distinctions

Les vainqueurs reçoivent l'insigne de champion brodé "Champion 2020". Les trois premiers de chaque catégorie reçoivent les médailles et en plus un petit cadeau de l'organisateur.

2.14 Cérémonies de remise des prix

Les cérémonies ont lieu immédiatement après la dernière course. Les trois premiers classés de chaque catégorie se rassemblent spontanément au lieu "Siegerehrung" dans la halle (près du départ 200m). Les cérémonies sont parties des compétitions.

2.15 Contrôle de dopage

Des contrôles de dopage peuvent être effectués aux championnats.

2.16 Service médicale

Un poste sanitaire se trouve à côté de l'escalier SS.

2.17 Assurance

L'assurance contre les accidents et/ou vols est affaire des concurrents/es. L'organisateur décline toute responsabilité.

2.18 Restauration et l'hébergements

Une cantine de fête est à disposition dans la halle.

Inscriptions pour l'hébergement: selon publication, il faut une inscription par mail jusqu'au 26 janvier 2019 directement à Martin Sommer (buero@la-bern.ch).

3. Directives techniques et informations sur les concours

3.1 Limites

Maximale 14 femmes et 14 hommes (dont max 6 U20 par H/W) sont admises pour ce championnat.

Les participants acceptés sont informés le plus tard vendredi 24 janvier 2020 via Homepage www.la-bern.ch (liste de départ).

3.2 Hauteurs de saut

Base / hauteur initiale:

Hauteur: Hommes = 1.80m; femmes = 1.60m. De cette base = changements de 3 cm plus bas ou bien plus haut (ou bien une multiplication de 3 cm).

Perche: Minimale = 3.00m et progression minimale de +10cm.

3.3 Diverses

Spikes: max. 6mm Spikes!

S'il n'y a pas d'autres réglementation, les règles pour le meeting sont aussi valables pour les participants du championnat.

3.4. Parking

Suite à la lettre 1.1. Le système de parking avec des places de parc payantes de l'école de sport est spéciale. Veuillez suivre les directives du service d'ordre et porter sur vous de la monnaie pour le parcomètre. Pour transporter des perches il est permis de monter en voiture pour décharger/charger, mais il n'y a pas de parking près de la halle; il faut parquer sur le terrain de l'ESSM.